

RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

(marchés dont le montant est inférieur à 90 000 € H.T.)

Section I - Acheteur public

1. Nom et adresse officiels de l'acheteur public

Dénomination : LYCEE DE BOIS D'OLIVE	Pouvoir adjudicateur : Mme la PROVISEURE
Adresse : 112 avenue Laurent VERGES	Code postal : 97432
Localité/ville : RAVINE DES CABRIS	Mail : gestion.9741206t@ac-reunion.fr
Comptable agent comptable collège de terre sainte	Site dématérialisé : www.mapa.aji-france.com
Téléphone: 02 62 49 89 65	Télécopieur: 02 62 49 89 70

Section II - Objet du marché : MOBILIER

ACCORD CADRE MARCHE A BON DE COMMANDE

DEVIS SUR QUANTITE MAXIMUM MAIS ENGAGEMENT GARANTI QUE SUR LES QUANTITES MINIMUM

1 - Description

<u>LOT N° 1 ARMOIRES Conformes norme NF D62041</u>		
<u>ARMOIRES HAUTES A RIDEAUX MINIMUM</u> Armoire haute à rideaux longueur 120 profondeur 45 cm hauteur 200 cm environ tôle finition époxy rideaux à lamelle PVC extrudé <u>Classés non feu M1</u> 4 étagères Poignées encastrées Serrure avec 2 clefs Vérins de réglage	<u>2</u>	<u>3</u>
<u>LOT N°2 MOBILIER DE CLASSE</u>		
<u>TABLES BI PLACE 130*50</u> Conforme normes européennes NF EN1729-1 et 2 Plateaux stratifiés chants alaisés ou surmoulés épaisseur 19mm minimum Piétement à dégagement latéral tubes diamètre 40x27 mm ou tube rond 45mm minimum finition époxy bleu semelle droite 2 vérins de réglage	<u>20</u>	<u>36</u>
<u>CHAISES EN Taille 6 (tarif garanti commande jusqu' à 60 ex)</u> Conforme normes européennes NF EN1729-1 et 2 Assise et dossier en multipli hêtre naturel vernis, épaisseur assise 6 mm minimum avant assise arrondi riveté dossier double galbe 6mm minimum, riveté et semi encastré Piétement tube acier diamètre 25 mm minimum rond finition époxy bleu Embouts non tachant	<u>40</u>	<u>72</u>
<u>LOT 3 CHAISES VISITEURS (salle des profs- infirmerie)</u>		
<u>CHAISES DE REUNION ou VISITEURS</u> Rembourrage mousse haute densité 34kg/m3 assise et 28kg/m3 dossier minimum Revêtement tissus ou textile enduit Dimension minimum assise 45x41cm dossier 47x35cm hauteur hors tout minimum hauteur 80cm 4 piétements métal époxy noir avec patins antidérapants Pas d'accoudoirs	<u>25</u>	<u>30</u>

<u>LOT 4 FAUTEUILS ERGONOMIQUES (infirmierie-administration)</u>		
<i>Dossier maille élastomère Assise tissu Rembourrage mousse haute densité 2 Accoudoirs métal recouvert en nylon Appui tête réglable Dossier avec renfort lombaire réglable Hauteur assise réglable par vérin pneumatique Piètement polyamide noir sur roulettes auto freinées</i>	<u>2</u>	<u>4</u>
<u>LOT 5 BUREAU avec RETOUR (infirmierie)</u>		
<i>Ensemble plateau mélaminé 25mm minimum chant PVC ou ABS voile de fond Piètement métal en L revêtement époxy 1 ex Bureau 160x80cm 1 ex Retour 160x80cm 1 angle 90° avec pied 1x Caisson mobile 2 tiroirs ET 1 tiroir dossier suspendu</i>		<u>1</u>
<u>LOT 6 VITRINES EXTERIEURES 8A4</u>		
<i><u>Vitrine dimension affichage 8A4</u> Façade en verre de sécurité Système étanchéité pour résister aux intempéries norme CEI 60529 Fonds blanc en métal effaçable à sec affichage aimants Encadrement aluminium Porte battante Serrure avec 2 clefs</i>	<u>3</u>	<u>5</u>
<i><u>Vitrine dimension affichage 6A4</u> Façade en verre de sécurité Système étanchéité pour résister aux intempéries norme CEI 60529 Fonds blanc en métal effaçable à sec affichage aimants Encadrement aluminium Porte battante Serrure avec 2 clefs</i>	<u>2</u>	<u>3</u>
<u>LOT 7 CHAISES SALLE POLYVALENTE</u>		
<i><u>CHAISES COQUES EMPILABLES</u> Chaises empilables de couleur Assise et dossier monocoques en polypropylène classé M1 au feu Piètement en tube acier rond diamètre minimum 20mm finition époxy</i>	<u>8</u>	<u>20</u>

Lieu d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services.

Lycée de BOIS D'OLIVE 112 avenue Laurent VERGES 97432 RAVINE DES CABRIS

Division en lots : OUI

Les variantes seront elles interdites ? : NON

2 - Durée du marché ou délai d'exécution: LIVRAISONS A EFFECTUER AVANT MARS 2021

Section III - Procédure

1 - Type de procédure:

Procédure Adaptée (article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016)

Références du dossier :

page :

/

2 - Critères d'attribution:

Le choix et le classement des offres sont effectués dans les conditions prévues à l'article 53 du code des marchés publics. L'attention des concurrents est attirée sur le fait que toute offre incomplète, irrégulière ou inacceptable sera immédiatement écartée. Le choix de l'attributaire est fondé sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

Note totale /20

a) Prix des prestations ou matériels (P) : Note sur 10

Les notes de chaque entreprise sont ramenées à une note sur 10 de la manière suivante :

(10 x Prix de l'offre la moins disante)

Prix de l'offre du candidat

b) Qualité technique des matériels (T) : Note sur 8

Conformité aux caractéristiques techniques

c) garantie (D°): Note sur 2

garantie la plus longue : 2

garantie durée inférieure : 1

Le candidat ayant présenté l'offre la mieux classée sera retenu.

L'offre économiquement la plus avantageuse sera l'offre obtenant la meilleure note finale soit : (P+T+D)

3- Date limite de réception des offres- 17/08/2020 (jj/mm/aaaa) 17H00.15H00 Heure de métropole

4.- Envoi des invitations à présenter une offre aux candidats - *date prévue 15/06/2019 (jj/mm/aaaa)*

5.- Langue devant être utilisée dans l'offre ou la demande de participation : français .

6.- Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre: Jusqu'au **31/03/2021**

Section IV Exécution du marché

Le présent marché est régi par le Cahier des clauses administratives générales : fournitures courantes et services.

Qualité

Le matériel devra répondre à toutes les normes en vigueur.

Le soumissionnaire indiquera dans son offre la marque des composants proposés.

Il devra fournir les caractéristiques techniques.

Livraison :

Le candidat devra fournir un délai de livraison.

Les frais de livraison sont à la charge du titulaire (franco de port).

Le fournisseur prendra obligatoirement contact avec le service concerné avant toute livraison ou installation.

Le matériel doit être accompagné d'un bon de livraison daté qui précisera :

- la personne publique contractante ;
- le nom et l'adresse du fournisseur ;
- le numéro SIREN ou SIRET
- l'identification, le n° de série de chaque appareil et la référence
- le lieu et la date de livraison.

Garantie

Le matériel devra faire l'objet d'une garantie de 1 ans minimum pour

Les candidats pourront proposer un délai de garantie supérieur

Section V : Pièces constitutives du marché

Le marché est constitué par les documents contractuels ci dessous énumérés par ordre décroissant d'importance :

- **Le présent document valant Règlement de consultation visé**
- **Un devis détaillé par LOT**
- **Un engagement sur délai de livraison et durée de garantie sauf si précisées sur le devis**
- **Acte d'Engagement par LOT**
- **Attestation sur l'honneur d'une situation régulière quant au droit fiscal, social et du travail**

L'attribution du marché ne pourra être effective qu'après la fourniture des attestations ou certificats des organismes sociaux et fiscaux dans les 7 jours suivant la notification.

Si le candidat ne peut produire ces documents dans le délai imparti, l'offre sera rejetée et la candidature éliminée.

Section VI : Prix et rythme des paiements

Nature des prix : Les prix sont unitaires HT ET TTC

Forme des prix : Les prix sont fermes. Ils s'entendent franco de port matériels livrés à domicile

Mode de règlement

Le mode de règlement proposé par la collectivité est le virement au compte indiqué dans l'acte d'engagement

il n'y aura pas d'avance

le paiement se fera après service fait (bon de livraison faisant foi) sur présentation d'une facture comprenant

- la personne publique contractante ;
- le nom et l'adresse du fournisseur ;
- le numéro SIREN ou SIRET
- la référence du marché
- la valeur unitaire et le montant total

Le délai global de paiement est fixé à 30 jours après la date d'arrivée de la facture ou la date de la dernière livraison si elle est postérieure à la facturation, sous réserve qu'aucune anomalie ne soit relevée lors de la vérification de la livraison

Section VII : Conditions de résiliation

La personne publique pourra procéder à la résiliation du marché en cas d'inexactitude des renseignements prévus à l'article 47 du Code des Marchés Publics ainsi que dans les conditions prévues aux articles 93 et 98 du Code des marchés Publics.

Section VIII – Dépôt des offres

- Modalités de remise des candidatures et/ou des offres selon la procédure adoptée.

- Dépôt au lycée de Bois d'olive auprès du gestionnaire qui accusera réception.
- Envoi par la poste en recommandé avec accusé de réception

Offres remises par voie électronique

- dépôt sur la plate-forme dématérialisée : www.mapa.aji-france.com
- envoi par mail à gestion.9741206t@ac-reunion.fr avec la mention « confidentiel MAPA »

La Personne Responsable du Marché

La Provisseure

M. DOUBLET

Martine DOUBLET

Après avoir pris connaissance du règlement de consultation de ce marché, que je déclare accepter sans modifications ni réserves, m'engage, conformément aux stipulations du présent document, à exécuter les prestations demandées, objet du marché, dans les conditions indiquées ci-dessus.

Fait à le

Je soussigné (nom, prénom) :

Signature

agissant au nom et pour le compte de:(intitulé complet et forme juridique de la société)

Références du dossier :

page :

/